



IN PARTNERSHIP WITH...

**Coordination SUD**  
Solidarité Urgence Développement



Dans le cadre de la célébration de son 25<sup>ème</sup> anniversaire

**HANDICAP  
INTERNATIONAL**

Organise un colloque international :

## **Mouvements contestataires, organisations contestées ou acteurs incontournables**

Quel avenir pour les ONG dans la nouvelle gouvernance mondiale ?

Manifestation parrainée par

> **Lakhdar Brahimi, Ancien Conseiller Spécial du Secrétaire Général de l'ONU**

Membres du comité scientifique :

> **Henri Rouillé d'Orfeuil**, Président de Coordination Sud

> **Pascal Boniface**, Directeur de l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques

> **Martin Barber**, Professeur en Sciences Politiques, Université d'Edimbourg, Spécialiste « action humanitaire, désarmement et réfugiés », ancien directeur de l'UNMAS

**Cité Centre de Congrès, Lyon**  
**12 et 13 février 2008**

## Pourquoi un colloque ?

**Partage d'expertises, réflexions et débats sur un thème majeur, au cœur des actions de Handicap International**

---

**Entre juillet 2007 et juin 2008, Handicap International célébrera ses 25 années d'existence.**

A cette occasion, Handicap International a souhaité se tourner vers l'avenir et organiser à Lyon **un colloque international, destiné aux acteurs de la solidarité internationale sur le rôle des ONG dans la gouvernance mondiale.**

En 25 ans d'actions et de combats, Handicap International a développé **un niveau d'expertise dans ses différents champs d'action**. L'association s'engage aussi bien aux côtés de ses bénéficiaires qu'au niveau des instances internationales. **Son action militante, de plaidoyer, est reconnue au plan international**, depuis le Traité d'interdiction des mines antipersonnel jusqu'à la récente convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées. **Le prix Nobel de la paix obtenu en 1997** avec ses partenaires de la Campagne Internationale pour Interdire les Mines en est le meilleur exemple.

Parallèlement à son développement, Handicap International a toutefois constaté, comme de nombreux autres acteurs de la solidarité, une tendance qui interroge, voire met en cause l'influence, la pertinence et la légitimité des organisations de la société civile et de leurs réalisations. Elle entend donc contribuer à **un débat ouvert et prospectif avec tous ses partenaires**, qui permette aux ONG comme aux autres acteurs de questionner leur rôle respectif dans la gouvernance mondiale.

## **Mouvements contestataires, organisations contestées, acteurs incontournables :**

### **Quel avenir pour les ONG dans la nouvelle gouvernance mondiale ?**

---

- > Quelle place vis-à-vis des institutions ?
- > Quelle influence sur les politiques publiques ?
- > Quelles responsabilités pour les différents acteurs sur le terrain ?

### **Problématique générale**

Selon une approche traditionnelle, la diplomatie internationale est un champ d'action réservé aux Etats et, par extension, à des organismes internationaux auxquels ces Etats délèguent collectivement une partie de leur compétence dans le cadre de mandats précis. Dans cette perspective, les ONG restent souvent des partenaires supplétifs, chargés d'incarner « une coopération de proximité », en même temps que la bonne conscience d'une planète désorientée.

Confrontées à l'augmentation continue de leurs actions sur le terrain, obtenant des résultats concrets et parfois spectaculaires sur la scène internationale, mais touchées également par des mises en cause parfois virulentes, les ONG se posent logiquement la question de leur contribution à une nouvelle gouvernance mondiale : leur place, leur influence sur les politiques publiques, leurs responsabilités au regard de celles des autres acteurs qu'elles côtoient sur le terrain et dans l'espace public.

Cette interrogation, avec ses enjeux et ses conséquences, sera le fil conducteur du colloque organisé par Handicap International. Il s'organisera sur deux jours. Trois thèmes y seront abordés sous forme d'ateliers participatifs.

## Atelier 1 :

# L'influence des ONG dans les règles de la gouvernance mondiale: les ONG sont-elles un élément moteur des dynamiques normatives, politiques et des régulations internationales ?

Depuis la signature du Traité d'Ottawa portant sur l'interdiction des mines antipersonnel en 1997, jusqu'à l'adoption en 2006 par l'assemblée générale des Nations-Unies de la Convention internationale relative aux personnes handicapées, le rôle majeur des ONG dans la création et le suivi de normes internationales semble s'être affirmé.

Les ONG en portant la voix de la société civile deviennent des acteurs incontournables dans les processus de négociation internationaux. Leurs capacités de mobilisation des opinions publiques et de dénonciation posent la question d'un nouveau modèle de gouvernance internationale. Pourtant, les formes de mobilisation qu'elles représentent sont aussi contestées.

- > Les ONG sont-elles devenues des acteurs incontournables du **processus de production et de suivi des normes internationales** ?
- > Le travail de **plaidoyer** des ONG : une réponse aux lacunes d'une gouvernance mondiale qui parvient difficilement à intégrer les intérêts des populations ?
- > Un mandat de négociation pour les ONG : un risque pour leur capacité de **dénonciation** ?

## Session 1 - Mardi 12 Février

### En quoi et comment les campagnes des coalitions d'ONG influencent-elles l'émergence de nouvelles normes en droit international ?

- > **ICBL et le processus d'Ottawa** : paradigme d'une coalition multi-acteurs réussie ?
- > **Le processus d'Oslo, un deuxième Ottawa ?** Le mandat de négociation pour les ONG peut-il porter atteinte à leur capacité de dénonciation ?
- > La mobilisation autour de la **Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées** : la phase d'élaboration du texte inaugure-t-elle une nouvelle position de la société civile ? Quels enjeux maintenant pour sa mise en œuvre ?

## Session 2 - Mercredi 13 Février

### De la règle politique au processus économique : les ONG peuvent-elles agir comme des régulateurs ?

- > **L'accès aux médicaments** et aux traitements : les ONG peuvent-elles être des régulateurs dans les échanges mondiaux ? (exemples du **diabète** et du **SIDA**).

## Atelier 2 :

### Quelle place pour les ONG dans la structuration de l'espace international ? Quelles formes d'organisation, de présence ?

La réforme de l'ONU, avec le système des clusters (système très intégré, quasi clos, qui doit déterminer à l'avance la place de chaque acteur) cristallise des questions majeures sur le fonctionnement de la solidarité internationale :

- > Les **Coalitions** d'ONG : leur crédibilité repose-t-elle sur une représentation homogène ?
- > Les représentants de la société civile peuvent-ils prétendre à une **légitimité** face aux représentants d'Etat élus ?
- > Certaines **institutions** sont-elles plus réceptives et donnent-elles plus de poids aux propositions faites par les ONG ?
- > **Diffusion** et **impact** des campagnes: les médias, relais efficaces de l'action de plaidoyer ou promoteurs d'intérêts propres ?
- > **Visibilité médiatique** : l'affirmation de nouveaux acteurs « intellectuels » qui envahissent la scène médiatique conduit-il à une perte de crédibilité des ONG humanitaires traditionnelles aux yeux du public ?
- > **ONG - Entreprise** : une même action menée par une ONG ou une entreprise a-t-elle le même sens, le même coût ? Les entreprises sont-elles devenues des acteurs de solidarité à part entière ?

#### Session 1 – Mardi 12 Février

##### **Essor des ONG, crédibilité et influence structurelle.**

- > **Quelle place structurelle accordée aux ONG dans la concertation** avec les organisations internationales ? (Exemple de la réforme de l'action humanitaire des Nations Unies.)

#### Session 2 – Mercredi 13 Février

##### **ONG et autres acteurs privés de l'espace international : quel partage des rôles en matière de solidarité ?**

## Atelier 3 :

### Une gouvernance mondiale plus participative : Quelle réalité ?

---

La gouvernance mondiale se veut plus participative et l'accent est mis dans certains processus sur des mécanismes de consultation de la société civile.

- > Pour autant, la réalité est-elle à la hauteur de ces tentatives ?
- > Plus précisément, de quelle société civile parle-t-on ? Celle-ci n'évolue-t-elle pas en permanence ? Quelles nouvelles dynamiques sont à l'oeuvre ?
- > La mise en œuvre des décisions publiques sur les terrains opérationnels implique-t-elle une recomposition au sein du paysage des organisations présentes ? De nouvelles dynamiques sont-elles à l'œuvre dans les pays « du Sud » ?

#### Session 1 – Mardi 12 Février

### Quelle place pour les ONG dans la mise en œuvre et le suivi des programmes de lutte contre la pauvreté ?

- > **Processus international de l'efficacité de l'aide:** quelle véritable place pour les ONG dans la mise en œuvre ? Quelle participation dans le suivi ?
- > **Programmes Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (PRSP) :** quelle est la place des ONG dans l'élaboration et le suivi ? Les ONG peuvent-elles vraiment avoir un impact sur ces processus ?

#### Session 2 – Mercredi 13 Février

### Compétences, concurrences et responsabilités des acteurs: vers une nouvelle « carte solidaire » ?

- > Dynamiques décentralisées et nouveaux lieux de décision au Sud : quelle réalité ? Quelles stratégies pour les acteurs impliqués – ONG internationales et locales, groupes de « personnes concernées », collectivités, etc. ?
- > ONG Nord, ONG Sud, développement des organisations de « personnes concernées » : quelles relations ? Quelles alliances ?

## Les participants au colloque

**Le nombre de participants est estimé à 400 personnes, représentant approximativement 300 institutions, organisations de rangs international et national.**

Les participants représenteront les différentes familles d'acteurs institutionnels et professionnels engagés dans l'action internationale, du Nord et du Sud :

### > Agences et organisations internationales

Haut commissariat aux réfugiés (UNHCR), Haut commissariat aux droits de l'Homme (HCDH), Service de l'action antimines (UNMAS), Département des affaires économiques et sociales (DESA), Bureau pour les services d'appui aux projets (UNOPS), Programme commun sur le VIH-SIDA (UNAIDS), Bureau de coordination des affaires humanitaires (UNOCHA), OMS, Banque Mondiale...

### > Organisations, agences et institutions européennes

ECHO, DG RELEX (direction des relations extérieures)...

### > Bailleurs de fond nationaux et internationaux

### > ONG et plateformes d'ONG

CONCORD, VOICE, Coordination Sud, la Coalition contre les sous-munitions (CMC), IDDC, la Campagne internationale contre les mines (ICBL), ISPO, Mouvement de la Croix-Rouge...

### > Analystes et experts des relations internationales

Sciences-Po-CERI, Université d'Edimbourg, IRIS, EHESS, IRD...

### > Acteurs économiques

Sanofi pasteur, sanofi aventis, Biomérieux, Global Business Coalition Europe...

### > Médias

## Organisation / déroulement

### Date

**12-13 février 2008**

### Lieu

**Cité Centre de Congrès à Lyon**

### Déroulement

#### **1<sup>ère</sup> journée**

Matin	1 plénière générale introduisant le sujet et les axes de la problématique
Après-midi	3 ateliers-débats en simultané sur 3 thématiques de fonds (Session 1)
Soirée	1 cocktail dînatoire dans les grands salons de l'Hôtel de Ville de Lyon (sur invitation)

#### **2<sup>nde</sup> journée**

Matin	1 plénière générale
Fin de matinée	3 ateliers-débats en simultané sur 3 thématiques de fonds (Session 2)
Après-midi	1 plénière de conclusion et prospective, avec remise du prix de la Diplomatie non gouvernementale.

## Parrain

---

**Lakhdar Brahimi,**  
*Ancien Conseiller Spécial du Secrétaire Général de l'ONU*

## Membres du Comité Scientifique

---

**Henri Rouillé D'Orfeuil**  
*Président de Coordination SUD  
(Coordination Solidarité Urgence Développement, plate-forme nationale des ONG françaises)*

**Pascal Boniface**  
*Directeur de l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques (IRIS)*

**Martin Barber**  
*Professeur rattaché au département de sciences politiques de l'Université d'Edimbourg en  
Ecosse, spécialisé dans le domaine de l'action humanitaire, du désarmement et des réfugiés*

### Pour Handicap International :

**Jean-Marc Boivin**  
*Action Politique et Plaidoyer - Direction Générale*

**Nathalie Herlemont - Zoritchak**  
*Analyses et Positionnement - Direction Générale*

**Catherine Dixon**  
*Domaine Droits et Politiques du Handicap - Direction des Ressources Techniques*

## Personnalités intervenantes Plénières - ateliers

---

*Informations disponibles dans le programme du colloque.*